

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aéroports Question écrite n° 39354

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports et lui demande de lui faire connaître les cinq premiers aéroports français accueillant le plus grand nombre de vols à bas coût (appelés *low cost*) en provenance de France ou de l'étranger.

Texte de la réponse

En préalable, il est souligné qu'il n'existe pas de définition des transporteurs aériens dits « à bas coûts » ni au plan juridique, ni au plan économique. De ce fait, il n'est pas possible de les répertorier de manière incontestable. Le tableau ci-dessous présente les cinq premiers aéroports français ayant accueilli en 2007 le plus grand nombre de vols des transporteurs aériens dits « à bas coûts » (TBC), en provenance de France ou de l'étranger, à savoir les aéroports d'Orly, de Roissy, de Nice, de Beauvais et de Bâle-Mulhouse :

Trafic des transporteurs aériens dits « à bas coûts » (TBC) en France en 2007

AÉROPORT	TOTAL trafic TBC	ÉVOLUTION du trafic TBC2007/2006	TRAFIC TBC international	PART de l'international	TRAFIC TBC/trafic total aéroport
Paris-Orly	4 310 315	39 %	3 509 634	81 %	16 %
Paris-CDG	4 191 414	53 %	3 950 895	94 %	7 %
Nice	3 315 231	0 %	2 508 766	76 %	32 %
Beauvais	2 149 939	16 %	2 149 939	100 %	100 %
Bâle-Mulhouse	2 125 113	18 %	1 930 852	91 %	50 %

On peut noter la forte progression de ce type de trafic sur les aéroports parisiens. Cette tendance devrait se confirmer en 2008. L'aéroport de Marseille-Provence a également enregistré une forte progression de ce trafic.

Données clés

Auteur: M. Jean-Claude Flory

Circonscription: Ardèche (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 39354 Rubrique : Transports aériens Ministère interrogé : Transports Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QE39354

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 janvier 2009, page 38 **Réponse publiée le :** 19 mai 2009, page 4968